



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE NOVEMBRE 2011

PERSPECTIVES FISCALES 2010\2011

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec :

« Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une séance du conseil.

Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice² précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations³.

Il doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité conformément au premier alinéa.

Il doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

Le texte du rapport du maire est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité. En plus ou au lieu de cette distribution, le conseil peut décréter que le texte est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité. »

LES ÉTATS FINANCIERS 2010

Notre vérificateur externe Dominique Toupin C.A de la firme Amyot et Gélinas SENC de Lachute a vérifié le bilan consolidé de la municipalité de Mille-Îles au 31 décembre 2010 ainsi que les résultats consolidés des activités financières, des activités d'investissements, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminée à cette date

De l'avis de celle-ci, les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2010 ainsi que les résultats des opérations de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

ACTIFS FINANCIERS	2010
Encaisse	606 189
Débiteurs	433 095
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	2 579 612
Propriétés destinées à la revente	21 755
Autres actifs non financiers	14 142
TOTAL DE L'ACTIF	3 654 793
PASSIF	
Créditeurs et frais courus	130 978
Revenus reportés	6 204
Dettes à long terme	197 904
AVOIR DES CONTRIBUABLES	
Surplus (déficit) accumulé	801 354
Réserves financières et fonds réservés	118 090
Montants à pourvoir dans le futur	(3 200)
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	2 403 463
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES CONTRIBUABLES	3 654 793

Ces notes sont pour fin de compréhension et ajoutées par nous :

¹ 2010 - exercice financier vérifié

² 2011 - budget en cour

³ 2012 - prochain budget



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE NOVEMBRE 2011

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

L'article II de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-II.001) prévoit que le maire doit inclure dans son rapport les rémunérations des membres du conseil :

FONCTION	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	14 762,16 \$	7 381,08 \$	22 143,24 \$
Maire (MRC)	7 217,02 \$		7 217,02 \$
Maire (CLD)	2 874,68 \$		2 874,68 \$
Conseillers	4 920,72 \$	2 460,36 \$	7 381,08 \$

LISTE DES CONTRATS

Toujours en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période **du 16 octobre 2010 au 15 octobre 2011** avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Ce document est disponible, sur demande, au bureau municipal.

SITUATION FINANCIÈRE 2011

Les prévisions pour l'année 2011 laissent croire que les revenus dépasseront légèrement ceux budgétés. Quant aux dépenses, celles-ci ne devraient pas dépasser les prévisions budgétaires. Nous anticipons un léger surplus d'ici la fin du présent exercice.

Une subvention, sur recommandation de notre député, M. David Whissel, d'une somme de 40 000 \$, a contribué au paiement des travaux d'amélioration sur divers chemins d'une dépense de près de 200 000 \$.

De plus, il est à noter que le dépôt du rôle triennal (durée de trois ans 2012-2014) entraînera une augmentation des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation 2012 s'élève à **257 732 500 \$** en valeur imposable comparativement à **215 531 900 \$** pour l'année, soit une augmentation de 17 % en moyenne.

Pour 2011, la construction résidentielle est à la hausse. Jusqu'à maintenant il y a eu la construction de 19 logements (valeur totale de travaux de **2 819 000 \$**), de 6 garages détachés (valeur de **86 500 \$**), de 8 bâtiments accessoires (valeur globale de **25 500 \$**) et 17 permis d'agrandissement et de rénovations d'immeubles existants prédisant une augmentation de valeur de **271 300 \$**. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés.

COMMENTAIRES SUR L'ANNÉE 2011

Étant à notre deuxième année de mandat, le conseil s'est assuré de suivre son « Plan stratégique 2011-2015 » dont les priorités pour l'année en cours portent sur les points suivants, c'est-à-dire :

1. le réseau routier;
2. l'environnement;
3. le développement économique;
4. les communications avec les citoyens.

Notre équipe s'est assurée de tenir une ligne de communication ouverte avec ses citoyens en leur permettant de se renseigner sur les actions du conseil, de questionner et de s'informer sur des dossiers spécifiques et probablement le plus important en répondant à des demandes personnelles et spécifiques qui ont permis de régulariser plusieurs situations individuelles. Selon les commentaires que nous avons reçus de votre part, je crois sincèrement que nous avons élevé notre niveau « service aux citoyens » de façon tangible.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE NOVEMBRE 2011

Ceci étant dit, permettez-moi de vous présenter un bref compte-rendu de la présente année sur l'évolution et le suivi de notre plan stratégique sur les sujets suivants :

1. Le réseau routier

Nous avons complété l'inventaire de nos chemins et nous avons établi les priorités en matière de réfection. De même, nous avons comptabilisé les coûts relatifs à la réfection des chemins publics qui demanderont des investissements importants, soit de l'ordre de 5 750 000 \$. Le tout se fera en deux étapes :

- a) En 2012 avec des investissements prévus jusqu'à maintenant de 3 830 000 \$;
- b) En 2015 un montant de 1 920 000 \$ qui serait diminué par une subvention de 600 000 \$ qui nous est normalement allouée pour ce genre de projet.

Nous sommes présentement à terminer le processus de financement pour la première étape « a) » et le tout sera présenté aux citoyens le 15 novembre prochain. Une invitation sera expédiée aux citoyens sous peu à cet effet.

De même, pour l'année en cours, votre municipalité a investi près de 200 000 \$ dans l'entretien de son réseau routier. D'ailleurs, dans la dernière édition de l'Info Mille-Isles figurait un résumé des contraintes du réseau, sur quoi nous nous sommes penchés en matière d'entretien, et sur lesquelles nous nous concentrerons pour les années à venir.

2. L'environnement

Cette année, plusieurs efforts ont été mis en matière de protection de l'environnement, puisqu'elle demeure une priorité des plus importantes pour votre conseil. Voici quelques exemples de réalisation pour l'année 2011 :

- Puisque récemment adoptés, les règlements d'urbanisme révisés seront présentés aux citoyens, lors de la consultation publique, le 28 novembre prochain. En cette occasion, l'équipe de travail vous présentera l'approche que le conseil a préconisée pour s'assurer d'encadrer le développement futur selon nos attentes et répondants à nos préoccupations.
- Nous avons eu en juin dernier, la journée de l'environnement qui fut un grand succès. D'ailleurs, cette journée qui rassemble les différents acteurs du milieu sera à l'affiche pour 2012 avec la même recette. De plus, il était intéressant de constater que les citoyens démontraient beaucoup d'intérêt à se renseigner sur les bandes riveraines et autres sujets à caractère environnemental.
- Pour supporter nos projets environnementaux, nous avons embauché Nathalie Bouchard comme intervenante en environnement. Nathalie a fait beaucoup de sensibilisation auprès des citoyens sur les bandes riveraines, qui fut grandement appréciée de tout un chacun. Nous envisageons vous offrir le même service l'été prochain.
- En juillet dernier, le service de l'urbanisme et de l'environnement s'est attaqué au dossier des installations septiques défectives ou désuètes qui représentent un problème majeur dans notre municipalité. La réponse des citoyens à cet égard est très encourageante et la collaboration s'est avérée exceptionnelle. Sous peu, nous entamerons l'étape du suivi qui s'étendra jusqu'à l'été prochain.
- Avec la collaboration de la MRC, nous avons continué à mettre en œuvre le « Plan de protection des lacs ». Depuis 2008, les lacs Dainava, David, de la Vierge, Massie, George, Fiddler, Ivan, Paul et Robert furent visités. Ce programme nous aide à identifier les problèmes émanant des installations septiques pour corriger la situation. À nouveau, dans la dernière édition de l'Info Mille-Isles, un bilan complet vous expose les résultats préliminaires.
- Le conseil municipal a récemment adopté son « Plan directeur des sentiers non-motorisés ». Ce plan nous permet d'avoir une vision globale de développement qui permet autant une transformation qu'un renforcement des infrastructures récréatives existantes et futures. La deuxième étape sera d'établir les stratégies qui nous permettront de mettre de l'avant ce plan et de réaliser certains tronçons.
- Nous avons une nouvelle ressource, monsieur Jean Desfossés, comme commis à l'urbanisme ayant comme mandat de réaliser un inventaire photographique de l'ensemble des propriétés du territoire. Si nous voulons contrôler notre développement, il est important d'avoir un portrait actualisé de notre territoire et de rassembler l'information à la municipalité.
- Le *Code environnemental*, financé en partie par la subvention d'Hydro-Québec, est en processus d'élaboration et une version préliminaire sera présentée aux citoyens dès le début de 2012 pour que ce dernier soit adopté l'an prochain.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE NOVEMBRE 2011

- Pour terminer, nous avons accordé des subventions à des associations de lacs pour les aider à défrayer certains coûts d'études environnementales, notamment pour échantillonner l'eau des lacs afin de mesurer leur degré d'eutrophisation.

3. Le développement économique

Le développement économique demeure un apport important pour assurer le futur de notre municipalité. À cet égard, la municipalité a toujours démontré une bonne transparence tout en étant sensible aux commentaires de ses citoyens. Nous voulons un développement que nous sommes en mesure de contrôler, et cela, sans tomber dans l'outrance. Présentement, nous avons eu 19 permis de construction, ce qui est au-delà de nos prévisions. L'année 2012 s'annonce très fertile et je serai en mesure de vous donner plus de détails sur un nouveau développement dans le hameau villageois sous peu. De même, avec la vente de « La petite école » à un promoteur privé, nous devrions être en mesure de vous dévoiler un projet intéressant dans les prochaines semaines. Je vous rappelle que notre objectif est de dix nouvelles résidences par année jusqu'en 2015.

4. Les communications

De grandes améliorations ont été apportées à cet important volet, dont voici un petit résumé :

- L'Info Mille-Isles a été radicalement modifiée avec une formule améliorée. Cet outil est devenu un véhicule de communication incontournable pour tous nos citoyens. À maintes reprises, nous avons eu de très bons commentaires.
- Notre site Internet a été grandement amélioré en le rendant plus informatif et interactif pour les citoyens. De plus en plus, les citoyens peuvent faire des demandes d'information en ligne, et nous continuerons à mettre nos énergies là-dessus.
- Bon nombre d'informations vous sont aussi véhiculées par le biais d'une liste d'envoi citoyenne qui fonctionne par courriel. Les citoyens intéressés à recevoir des messages d'intérêt public peuvent s'inscrire à cette liste d'envoi.
- Comme maire, j'ai été invité à rencontrer des groupes de citoyens à leur demeure. Je crois que cette démarche fut très appréciée des citoyens et très informative pour moi. J'invite les citoyens à communiquer avec moi s'ils désirent planifier une rencontre. C'est une expérience très enrichissante pour tous.
- Aux séances publiques du conseil, les citoyens ont l'opportunité de questionner le conseil et de faire valoir leur point. À vrai dire, j'apprécierais recevoir beaucoup plus de citoyens à ces séances mensuelles. À noter, il y a toujours une période de rencontre avec le conseil avant et après la séance publique. Cela nous permet d'échanger sur certains sujets et de répondre à des questions particulières.
- Les fonctionnaires municipaux s'efforcent de répondre à vos demandes dans un délai raisonnable et notre approche se veut plus accentuée sur le service aux citoyens. Si vous éprouvez certaines difficultés à cet égard, n'hésitez pas de communiquer avec notre directrice générale, moi-même et les conseillers.
- Réunions d'information : selon les événements, le conseil s'assure de convoquer les citoyens sur des sujets d'importance. À titre d'exemple en février dernier, les citoyens étaient convoqués à une présentation sur les investissements à venir. En novembre, soit les 15 et 28 novembre, les citoyens seront convoqués sur deux points : financement des projets routiers et les règlements d'urbanisme.

5. La sécurité

La sécurité publique demeure toujours un élément important pour vos élus. À cet égard, en voici un résumé

- Nous sommes à finaliser notre *Plan de sécurité civile* pour la fin de l'année 2011. Advenant toute situation d'urgence, ce plan nous permettra de bien coordonner le tout de manière efficace.
- Notre système de communication d'urgence qui sert au service incendie et à notre département de voirie sera revu sous peu puisqu'il ne semble pas offrir une réception acceptable sur l'ensemble du territoire.
- Le service d'incendie a fait l'acquisition d'un nouveau camion-citerne, ce qui nous permet d'avoir une capacité de transport d'eau qui répond au schéma de couverture de risque de la MRC D'Argenteuil.
- De façon constante, nos pompiers sont soumis à des formations requises afin de maximiser les interventions et d'assurer la sécurité des citoyens.
- Un programme de renouvellement d'équipement s'effectue régulièrement. Le montant alloué au renouvellement se chiffre, jusqu'à maintenant, à 23 300 \$. À nouveau, ceci nous permet d'améliorer notre efficacité lors des interventions et en plus d'assurer une sécurité accrue.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE NOVEMBRE 2011

- Le programme « BON VOISIN/BON ŒIL » a pour but d'impliquer les citoyens dans le dossier de la prévention contre le vol par infraction dans les résidences. Malheureusement, ce programme n'a pas le succès espéré vu le manque d'intérêt des citoyens. Alors en 2012, nous allons redoubler d'effort pour vous informer sur ce programme et pour vous inciter à vous l'approprier.
- Négociation avec le service d'incendie de Saint-Jérôme pour obtenir une aide de couverture pour la partie Est de Mille-Isles, c'est-à-dire pour les secteurs lac Robert, lac Massie et lac Paul. Pour le moment, tout est au point mort puisqu'il y a beaucoup de changements de garde à Saint-Jérôme, dont : l'attente d'un nouveau directeur incendie, changement du directeur général, etc. Par contre, nous continuons nos démarches auprès d'eux.

6. Le bénévolat

Pour une municipalité comme la nôtre, l'implication des citoyens est indispensable pour maintenir des activités communautaires et pour renforcer notre tissu social qui, comme vous le savez, s'est dégradé au cours des dernières années. À cet égard, votre conseil a souligné l'an dernier l'implication de certains citoyens lors de la soirée des bénévoles. Le geste semble avoir été bien perçu par la population, cependant, on nous a reproché de ne pas avoir souligné le bénévolat en général et avec raison.

Alors cette année, nous allons célébrer et souligner l'action bénévole et inviter les gens qui s'y sont impliqués. Donc, au début de décembre aura lieu la soirée des bénévoles 2011. De plus amples informations vous seront communiquées. Néanmoins, pour votre conseil, le fait demeure que pour assurer la vie communautaire dans notre municipalité, il est devenu primordial que Mille-Isles se dote d'un **centre multifonctionnel**. Notre présente salle communautaire ne convient plus à nos besoins présents et encore moins à nos besoins futurs. Alors, il faut agir!

Jusqu'à présent, des études ont été réalisées à cet égard et nous avons maintenant en main toutes les informations requises pour passer à l'action. Nous avons procédé récemment à une demande de subvention auprès du ministère et nous sommes en attente d'une réponse. Aussitôt que nous allons recevoir une réponse relativement à cette demande, nous planifions une rencontre avec les citoyens pour exposer le projet dans son ensemble. Votre conseil voit ce projet comme la pierre angulaire au rétablissement du tissu social de notre communauté et souhaite ardemment que vous le voyiez aussi ainsi.

Parlons un peu des événements communautaires qui ont eu lieu cette année sur lesquels plusieurs bénévoles se sont impliqués afin d'offrir des activités à la population et à nos jeunes. Il y a eu la *Fête de la famille*, qui cette année a vu sa planification entièrement repensée. Plusieurs citoyens ont participé aux différents événements qui étaient tous encadrés par les bénévoles présents et tous semblent avoir eu une belle journée bien remplie. De plus, dernièrement a eu lieu la *Fête de l'Halloween* au Camp Scout Tamaracouta. Dans le bâtiment appelé pour l'occasion *La Confiserie*, des citoyens ont réservé des tables pour y offrir des bonbons. Nous comptons répéter l'expérience l'an prochain.

Et pour finir, il faut souligner qu'un comité mit sur pied depuis quelques mois déjà dans le cadre du programme *Ma santé en valeur* a élaboré un plan d'action triennal afin que les Mille-Islois et Mille-Isloises maintiennent de saines habitudes de vies. Déjà, des activités sont organisées en lien avec ce plan d'action. Donc, pour les remercier de leur travail exemplaire, nous vous invitons à participer en grand nombre à ces activités.

7. L'Internet

Un projet complexe qui n'avance pas aussi rapidement que nous l'espérons. Par contre, Bell a tenu récemment une soirée d'information sur l'implantation d'une tour de communication à Mille-Isles. Ce fut une soirée très informative et les citoyens ont bien apprécié l'information transmise et être au fait des enjeux. Depuis, Bell est en attente de leur demande de titre, ce qui ne saurait tarder, et leur permettrait d'élever cette tour de communication.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2012

L'an prochain, le conseil continuera l'application de son plan stratégique et aura comme priorités les éléments suivants :

- Réfection du réseau routier et son entretien préventif avec des investissements majeurs;
- Mettre en place notre code environnemental et tout ce qui s'y rattache;
- Favoriser le développement domiciliaire tout en s'assurant le contrôle et en dynamiser le développement du « hameau villageois »;



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE NOVEMBRE 2011

- Continuer d'améliorer nos canaux de communication avec les citoyens, soit : Info Mille-Isles, site Internet, réunions publiques et travailler plus étroitement avec les différentes organisations communautaires du milieu;
- Accentuer l'importance du « bénévolat » dans la communauté en intéressant les citoyens tout en promouvant différentes activités sociales
- Continuer à faire les démarches nécessaires pour la réalisation d'un « Centre pour les personnes du Bel Âge ».

En 2012, le code d'éthique sera en vigueur pour tous vos élus et en voici les principales valeurs :

- Intégrité des membres du conseil;
- Honneur rattaché aux fonctions de membre de conseil;
- Prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- Respect envers les autres membres du conseil, des employés et des citoyens;
- Loyauté envers la municipalité;
- Recherche de l'équité.

Moi-même ainsi que tous les conseillers avons suivi une formation sur le code d'éthique et y avons adhéré officiellement avec la signature d'un document attestant la compréhension et la mise en application de ce dernier.

À nouveau, le conseil s'engage de continuer à appliquer une gestion responsable et transparente tout en restant à l'écoute de ses citoyens.

EN CONCLUSION

La vision que nous avons de notre municipalité est de **positionner Mille-Isles comme ville à vocation environnementale et reconnue à travers le Québec tout en posant des gestes concrets en ce sens.**

Bien entendu, il y a le quotidien à gérer et je vous assure que nous avons été responsables à cet égard. Notre situation financière est excellente et nous avons les moyens de réaliser nos objectifs tout en respectant « **la capacité de payer de nos citoyens** ».

À nouveau, on ne peut rester dans l'immobilisme et donc, au risque de me répéter et comme le dit le dicton, *nous sommes arrivés à la rivière*, des décisions importantes doivent être prises pour en faire l'exécution en 2012.

Finalement, je veux remercier tous les conseillers pour leur contribution et leur effort et souligner l'apport inconditionnel de notre équipe de gestion (nos fonctionnaires) qui ont travaillé de façon soutenue en nous appuyant dans l'atteinte de nos objectifs; d'ailleurs vous méritez ma plus grande appréciation.

À nos citoyens qui veulent bâtir un Mille-Isles où il fait bon vivre, je vous remercie de votre confiance, même si, à certains égards, on sentait une certaine méfiance que nous comprenons.

Le 3 novembre prochain : déjà deux ans... et le meilleur est à venir, j'en suis convaincu!

UN GRAND MERCI,

Yvon Samson, maire